



COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL
de la
COMMUNE de GARCHY - 58150

Séance du 25 Novembre 2013

Le vingt-cinq novembre deux mil treize, à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de GARCHY (Nièvre), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Denis HOUCHOT, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs Denis HOUCHOT, Maire - Geneviève DRACHKOVITCH, 1er Adjoint – Jean-Paul NARCY, 2^{ème} Adjoint - Alain PICARD, 3^{ème} Adjoint – Alain BOURGEX - Evelyne JACQUELIN - Béatrice LAMOUREUX - Henri VIGIER.

Absents excusés : Madame Marie-Thérèse MINARD – Messieurs Jacques CONDAMINE et Francis ARNOUX.

Mr Jacques CONDAMINE a donné pouvoir à Mr Denis HOUCHOT.

Secrétaire de séance : Madame Geneviève DRACHKOVITCH.

Le compte rendu de la précédente réunion est approuvé à l'unanimité.

Programme VOIRIE 2014

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que le marché de travaux de voirie 2013 n'a pas été établi à ce jour et qu'il est nécessaire de le reporter sur l'exercice 2014.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal définit ainsi le programme de voirie 2014 :

▪ Travaux 2013 à reporter selon estimation prévisionnelle :

Rue Noire : reste de la section en enrobés..... 19 600 €
Rue Goury : revêtement général..... 8 100 €
Rue des Robins 15 600 €

▪ Travaux 2014 à prévoir et à estimer (le reliquat étant de 13 000 €) :

Rue des Septiers : premières purges

Il est noté que la commission des chemins s'est réunie le 22 novembre 2013 et a étudié les priorités de travaux à effectuer.

Questions diverses

➤ Des virements de crédits sont nécessaires ; une délibération est prise.

➤ Une réunion organisée par la direction Départementale des Territoires de la Nièvre s'est tenue en mairie le 21

novembre afin d'examiner l'aménagement de sécurité pour l'école.

La pose d'un radar pédagogique a été validée. Il sera installé à l'entrée de Garchy, en venant de Pouilly. Au préalable, un appareil sera prêté par la D.D.T., pour essai, à partir du 6 janvier 2014.

➤ La Direction Régionale des Affaires Culturelles de Dijon a fait part de l'acceptation du dossier de demande de

subvention pour l'église. Réponse doit être donnée dans les six mois. Le marché de travaux ne pourra être lancé avant.





COMPTE-RENDU du **CONSEIL MUNICIPAL**
de la
COMMUNE de GARCHY - 58150

- Le centre de secours de Pouilly-sur-Loire sollicite une subvention en prévision de l'organisation du congrès départemental des sapeurs-pompiers devant se tenir en 2014. Cette demande sera étudiée en communauté de communes.
- Croix de Vesvres, rue des Septiers : il est décidé de contacter les Etablissements Sauvannet et Gaubier pour procéder à sa rénovation.
- Monument aux Morts : une plaque a besoin d'être remplacée, le marquage des noms doit être refait. Les Etablissements Gaubier seront contactés.
- Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'association « Patrimoine et Terroir » met à disposition de la commune une somme de 500 €, ceci grâce aux diverses manifestations organisées tout au long de l'année. Qu'ils en soient remerciés.

La séance est levée à vingt et une heures.

